



Inscription camp de resto dans la semaine de relâche 2019
Lundi 4 mars au vendredi 8 mars 9-12 ans

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Date de naissance:

Niveau scolaire actuel:

Numéro de carte d'assurance maladie :

Date d'expiration de la carte :

Allergies :

Autres problèmes médicaux:

Médicaments à prendre:

Nom du père:

Adresse:

Tel cellulaire

Courriel:

Nom de la mère:

Adresse:

Tel cellulaire:

Courriel:

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone :

Le reçu d'impôt doit être fait au nom de la mère ou du père ?

Paiement par téléphone à l'enregistrement de l'enfant : par jour 50\$ + taxes = 57,49\$

225\$ + taxes pour la semaine

Lundi 4 / Mardi 5 / Mercredi 6 / Jeudi 7 / Vendredi 8 (encercler le ou les jours choisis)

Mode de paiement choisi : argent interac visa mastercard chèque

Aucun remboursement ne sera accordé quel que soit le motif de l'absence au camp.

Robin des Bois se réserve le droit de mettre fin à l'inscription d'un enfant qui persiste à nuire au bon fonctionnement du camp, et ce, sans remboursement.

- J'autorise Robin des Bois à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre du camp de jour. Photos et films pourront être utilisées à des fins de promotion, notamment sur le site Internet.
- Je m'engage à prévenir le Robin des Bois de tout changement dans l'état de santé et les informations médicales de mon enfant.
- J'autorise le responsable du camp de jour à agir pour mon enfant, dans le cas où une intervention d'urgence s'impose.

A des fins d'hygiène et de sécurité, veuillez s'il vous plait respecter les recommandations suivantes :

- Les enfants devront porter des vêtements propres et confortables. Bien que les enfants porteront des tabliers de protection, il se peut que les vêtements soient tachés, nous vous recommandons donc de choisir des vêtements que vous pourrez laver facilement
- Les enfants aux cheveux longs devront avoir les cheveux attachés.
- Les enfants doivent avoir des ongles courts, et si possible sans vernis.
- Le port de bagues et de bracelets est prohibé, le port d'autres bijoux est fortement déconseillé.
-

Le Code de vie a pour but de promouvoir un comportement respectueux des valeurs du Robin des Bois durant le camp. Nous demandons à chaque enfant, ainsi qu'à son responsable de le signer.

Tout manquement au Code de Vie durant le camp pourra entraîner l'exclusion définitive de l'enfant.

LE RESPECT DE SOI

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp.
- Porter l'équipement de protection approprié.
- Éviter de posséder et de consommer du tabac, de la drogue et de l'alcool.

LE RESPECT DES AUTRES

- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le Robin des Bois (enfants, parents, animateurs, bénévoles, employés, clients...).
- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel d'autrui.
- Établir une communication respectueuse et honnête.
- Employer un langage poli et respectueux.
- Favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité.
- Tenir compte des interventions des animateurs et agir en conséquence.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

PREVENTION DES VIOLENCES

- Ne tolérer aucune forme de violence.
- N'accepter aucune forme d'intimidation.
- Éviter toute attitude ou tout contact qui pourrait avoir une connotation sexuelle

En signant ce code de vie, je certifie avoir compris et accepté chaque point et je m'engage à respecter le Code de Vie durant toute la durée du camp.

Date :

Nom et signature de l'enfant

Nom et signature du responsable de l'enfant



4653 boul St-Laurent, Montréal, 514 288-1010